

REGLEMENT INTERIEURPréambule :

Le Service Enfance Jeunesse de la commune de Bassussarry, organise à l'occasion des vacances scolaires des animations spécifiques pour les préadolescents et les adolescents, articulées autour d'activités sportives, sociales, manuelles, culturelles, scientifiques et techniques. Ces animations proposées aux jeunes de 11 à 17 ans ont pour but d'enrichir l'offre de loisirs éducatifs de qualité du territoire.

Les jeunes sont encadrés par des animateurs diplômés, sous la responsabilité de Monsieur le Maire de Bassussarry, ou par des professionnels qualifiés lorsqu'il s'agit d'activités spécifiques.

Article 1 : renseignements et inscriptions :

Après des animateurs, du lundi au vendredi de 14h à 18h30 au Local Jeunes ou au centre de loisirs.

La participation aux activités n'est valable que si le dossier est complet :

- Autorisation parentale complétée et signée
- fiche sanitaire de liaison + copie du carnet de vaccination
- justificatif de domicile
- cotisation au Local Jeunes à jour pour l'année en cours
- attestation d'assurance extrascolaire

-Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (Test PAAN)

Article 2 : horaires et paiement des activités :

Les horaires de pratique sont indiqués par activité sur la plaquette d'information. En dehors des horaires d'accueil indiqués sur la plaquette, la commune de Bassussarry se dégage de toute responsabilité. Aussi, nous demandons aux familles de **respecter scrupuleusement les horaires de début et de fin de séance.**

Les parents ayant désigné un mode de retour par écrit au moment de l'inscription, sont priés d'informer la personne responsable de l'activité en début de séance, s'ils souhaitent le modifier ponctuellement. **Une activité est annulée si il y a moins de 8 inscriptions à la date butoir ou si les conditions météo ne sont pas favorables le jour même.**

Le paiement de l'activité s'effectuera à la fin de la période de vacances soit en numéraire soit par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public. Une activité pourra être annulée jusqu'à 48h à l'avance. Hors délai, elle sera facturée. Sinon, Un remboursement ne pourra être possible que sur présentation d'un certificat médical.

Article 3 : responsabilités

Les familles sont responsables de leurs enfants jusqu'au lieu d'activité et sont invitées à les reprendre au même endroit après la séance, sauf information contraire communiquée préalablement par les responsables.

Article 4 : assurance

Bien que la commune de Bassussarry ait souscrit un contrat d'assurance garantissant les risques qui peuvent survenir pendant les activités, nous conseillons aux familles de **vérifier que leurs enfants sont bien couverts pour les activités extrascolaires.**

Article 5 : observation du règlement et réclamations

Le fait d'inscrire un enfant implique l'acceptation du présent règlement. Les parents sont instamment invités à **respecter les conditions de ce règlement** qui n'est édicté que dans le souci d'offrir un meilleur service aux jeunes participants, et notamment aux plus petits.

Article 6 : Priorité et date butoir

En raison d'une forte augmentation de la fréquentation des activités proposées par le Local Jeunes (Camps et Tickets Loisirs) les règles de priorité suivantes s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2014.

Durant la période d'inscription, il faudra désormais tenir compte des règles de priorité suivantes :

1. Les jeunes domiciliés à Bassussarry
2. Pour les non domiciliés à Bassussarry, fréquentation du local jeunes.

A la date butoir, une réponse vous sera donnée sur la participation ou non de votre enfant.

Passé la date butoir, les règles de priorité ne s'appliquent plus.

V
A
C
A
N
C
E
S
D
E
P
R
I
N
T
E
M
P
S

TICKETS LOISIRS
LOCAL JEUNES
BASSUSSARRY

11 . 17 ans



LE
PROGRAMME
DES
VACANCES
D'AVRIL 2023



Date butoir: le 31/03 à 18h
Après cette date les inscriptions sont toujours possibles dans la limite des places disponibles.

DU 11 AU 21 AVRIL

MARDI 11 AVRIL 2023	APRES-MIDI
Rdv Local Jeunes 12 PLACES MAXIMUM 14h00-18h00	TOURNOI JEUX DU LOCAL (fifa, babyfoot, ping-pong) 4€



Lundi 17 avril 2023	MATIN	APRES-MIDI
12 PLACES MAXIMUM Rdv Local Jeunes 9h00-18h00	journée TOURNOI PETANQUE-MOLKY JEUX EN FORÊT 10€	



Mardi 18 avril 2023	MATIN	APRES-MIDI
12 PLACES MAXIMUM Rdv Local Jeunes 9h00-18h00	journée DODGEBALL CREPES PARTY ET FILM 10€	



Mercredi 19 et Jeudi 20 avril 2023	MATIN	APRES-MIDI
24 PLACES MAXIMUM Rdv Local Jeunes 9h00-18h00	2 journées L'inscription est pour les 2 jours KOH LANTA 20€ Grand jeu sur deux jours. Viens te mesurer aux autres avec ton équipe mais à la fin, il n'en restera qu'un ! Qui sera le grand vainqueur du Koh Lanta 2023 du local jeunes de Bassu ???	



Vendredi 21 Avril 2023	MATIN	APRES-MIDI
16 PLACES MAXIMUM Rdv Local Jeunes 9h00-18h00	journée SORTIE VELO * BOWLING ET GRAND JEU 12€	



Prévoir son pique-nique pour les journées entières



POUR PARTICIPER AUX TICKETS LOISIRS IL FAUT ETRE INSCRIT AU LOCAL JEUNES POUR L'ANNEE 2023
POUR S'INSCRIRE, REMPLIR L'AUTORISATION PARENTALE ET S'ACQUITER DE LA COTISATION ANNUELLE 2023 DE 15€ POUR BASSUSSARRY ET 20€ POUR L'EXTERIEUR

* Prévoir un casque et vélo en bon état !